**BTS : Epreuve de culture générale et expression**

**Métropole SESSION 2013**

**PROPOSITION DE CORRECTION**

**Première partie : Synthèse (40 points)**

**Proposition de corrigé** :

*La synthèse de documents ne portait pas uniquement sur le courrier électronique pour preuve la lettre de Mme de Sévigné à Madame de Grignan.*

Exemple d’introduction :

L’être humain utilise différents modes de communication pour échanger avec autrui : l’échange direct : la conversation, l’échange épistolaire : la lettre, l’échange téléphonique. Avec la révolution numérique, de nouveaux moyens sont apparus : le courrier électronique, la messagerie instantanée, appelés échanges numériques. Ainsi, nous pouvons nous interroger sur l’évolution de la conversation et du dialogue. Après avoir étudié la manière dont s’effectuaient les échanges, nous en étudierons leurs inconvénients.

Exemple de plan détaillé :

Entre parenthèses figurent les numéros des documents. Il est important de confronter au maximum les textes du corpus

*Lors de la rédaction de la synthèse, les numéros des documents ne doivent pas apparaître. Il faut faire référence aux documents en citant le nom de l’auteur, la source ou encore le type de document.*

I. COMMENT S’EFFECTUENT NOS ECHANGES ?

1. Différents modes de communication permettent d’échanger nos paroles.

Le courrier papier, la lettre est un des plus anciens (1 ; 2 ; 3).

Le téléphone est un autre moyen (1 ; 2 ; téléphone portable 4).

La télévision en direct (1) permet également d’échanger.

A la fin du 20ème siècle, est apparue la télécopie (1).

La révolution numérique a créé le courrier électronique, (1 ; 2) appelé également e-mail (4) qui est devenu un réel outil démocratique (1), la messagerie instantanée (2), les forums de discussion (2).

2. Nos échanges s’effectuent fréquemment par écrit.

Le courrier papier, l’échange épistolaire est lié à l’écrit (document 3 : on remarque que Mme de Sévigné utilise le verbe parler ainsi que le « vous » de manière à s’adresser directement à sa fille comme c’est le cas dans une conversation).
Le courrier électronique permet ce retour vers l’écriture (1).

En outre, le courrier papier et le courrier électronique permettent au destinataire de l’envoyer quand il le souhaite (3) et au destinataire de le lire quand « bon lui semble » (1).

Le style d’écrit peut être différent. Si le courrier papier est souvent protocolaire (1 ; 3 : la lettre de Mme de Sévigné comporte le lieu, la date …) avec des formules rigoureuses (1), le mail est de style plus libre, l’écriture se simplifie (1). L’avantage du mail est aussi de ne pas déformer l’information, de ne pas la détériorer (1).

3. Ces écrits favorisent les échanges.

Qu’il s’agisse du courrier papier ou du courrier électronique, ces écrits favorisent les échanges surtout avec les personnes éloignées géographiquement (2 ; 3 : on note que le 9 mai Mme de Sévigné est à Blois et que le lendemain elle sera à Tours, elle est donc loin de Mme de Grignan).

Ces échanges peuvent avoir lieu avec des membres de la famille (2 ; 3) ou des amis (3).

Ces derniers sont importants pour prendre, par exemple, des décisions importantes ou échanger des informations (2), partager l’expérience d’une journée (3).

En outre, grâce à la révolution numérique, ces échanges sont devenus instantanés comme c’est le cas dans le chat (1). Ils ont comme conséquence de recréer une socialité disparue depuis l’ère industrielle (1) de compléter la communication en face à face sans jamais remplacer les rencontres directes (2).

II. QUELS EN SONT LES INCONVENIENTS DE CES ECHANGES ?

1. La gestion des échanges

Que ce soit dans la sphère privée ou professionnelle, l’être humain doit gérer les informations qu’il reçoit. D’abord, la gestion des mails au sein de l’entreprise est devenue une activité à part entière (4). Il faut distinguer les mails importants des autres, c’est-à-dire les informations essentielles et facultatives voire inutiles. L’être humain doit s’organiser pour décider de traiter ou non l’information qu’il a reçue (1). Trop d’échanges et donc trop d’informatiques sont souvent source d’angoisse et de stress dans le monde professionnel (4).

2. La rapidité des réponses

Avec l’apparition du numérique et de l’instantanéité des échanges, on trouve « inadmissible » d’attendre trop longtemps une réponse à notre question (1). En entreprise, cet écart, entre la demande et la réponse, devient également « inadmissible » (4). Notons que les deux textes emploient le même adjectif.

Le rapport au temps a été modifié, tout devient urgent (4), la réponse doit être immédiate et pertinente (4)

3. La banalité des échanges

Avec internet, les échanges se sont accrus. Cependant, sont-ils toujours intéressants, constructifs ? Le chat, par exemple, ne propose pas toujours des échanges pertinents, on parle de « papotage » (1). En outre, les informations qui circulent peuvent être banales car elles font référence au quotidien (2, échange sur le fait de vouloir changer de boulanger). D’ailleurs, on retrouve ce quotidien dans la lettre de Madame de Sévigné. Elle rend compte de sa journée, de son voyage en évoquant parfois quelques banalités « nous avons baissé les glaces »

PISTES POUR LA CONCLUSION :

Nous passons de plus en plus de temps à échanger, à converser. Est-ce un progrès dans l’évolution humaine ?

L’homo sapiens sapiens n’est-il pas devenu un homo communicans ?

**Deuxième partie : Écriture personnelle (20 points)**

**Proposition de corrigé** :

Selon vous, le développement de nouveaux modes de communication améliore-t-il notre dialogue avec autrui ?

Analyse du sujet :

Les nouveaux modes de communication désignent ceux apparus avec la révolution numérique : courriers électroniques, messageries instantanées, chats, forums, réseaux sociaux ainsi que le téléphone portable.

La problématique du sujet est donc :

Converse-t-on mieux aujourd’hui grâce à nouveaux moyens de communication ?

Plan proposé :

I. Les nouveaux modes de communication améliorent le dialogue

II. Cependant, ces modes de communication possèdent certaines limites au dialogue, ils peuvent freiner le dialogue.

Plan détaillé : Entre parenthèses, les documents du corpus pour étayer l’argumentation.

I. Les nouveaux modes de communication améliorent le dialogue

1. Argument : possibilité de dialoguer avec de nombreuses personnes même éloignées géographiquement : amis, famille (document 2) Exemple : le courrier électronique

2. Argument : le dialogue peut être recréé entre les différentes générations. Exemple : sur les réseaux sociaux (apparus en 1995), petits enfants et grands parents dialoguent davantage que s’ils étaient en face à face.

3. Argument : le dialogue est instantané, en direct, il se passe du « corps et de l’espace » (document 1) Exemple : skype (téléphoner n’ importe où dans le monde + visioconférence + messagerie instantanée).

4. Argument : le dialogue peut servir à la contestation politique. Exemple : le réseau social Twitter a permis l’organisation des manifestations lors de la révolution arabe. On a même parlé de « Révolution Twitter »

5. Argument : le dialogue est amélioré dans la mesure où nous sommes toujours en contact, toujours joignable. Exemple : le téléphone portable

6. Argument : le dialogue devient davantage démocratique, tous les citoyens peuvent donner leur avis, être actifs. De plus, la parole du professionnel et de l’amateur se mélangent. Exemple : les forums de discussion lors des élections présidentielles, l’encyclopédie Wikipédia rédigée par les internautes.

II. Cependant, ces modes de communication possèdent certaines limites au dialogue, ils peuvent freiner le dialogue.

1. Argument : le dialogue devient virtuel, immatériel. Exemple : la visioconférence ne présente qu’une image de l’autre et non sa réelle présence physique.

2. Argument : le contenu du dialogue peut s’appauvrir, les échanges peuvent devenir banals et sans intérêt (document 2). Exemple : les dialogues sur Skype.

3. Argument : le dialogue peut être erroné. Exemple : il est facile de donner une fausse identité sur les réseaux sociaux (présence d’un pseudo).

4. Argument : le dialogue devient trop rapide, plus de temps pour la réflexion. Exemple : des erreurs apparaissent, il faut répondre dans l’urgence (document 4), cela engendre du stress (4).

5. Argument : le dialogue s’opère avec de trop nombreux individus. Exemple : les « amis » de Facebook ne sont pas de « vrais » amis, parfois ce sont de simples contacts. La définition que donne Montaigne de l’amitié qu’il a envers la Boétie dans ses Essais est bien différente.

6. Argument : le dialogue demande parfois des codes langagiers particuliers, inconnus des non initiés. Exemple : le langage SMS et le langage employé sur les chats s’écartent de la norme. Il s’agit d’un mélange de phonétique, d’abréviation, de smiley et d’émoticônes.

Pistes pour la conclusion :

Les nouveaux modes de communication ont permis de créer des espaces de dialogue et de conversation décuplés, transparents et démocratiques. Ces derniers ont également pour conséquence d’appauvrir et de déshumaniser le dialogue et la parole